

La toponymie et l'enseignement de la géographie

Henri Dorion

Volume 30, numéro 81, 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/021817ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/021817ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Dorion, H. (1986). La toponymie et l'enseignement de la géographie. *Cahiers de géographie du Québec*, 30(81), 429–432. <https://doi.org/10.7202/021817ar>

LA TOPONYMIE ET L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

par

Henri DORION

*Commission de toponymie
220, Grande Allée Est, Québec, G1R 2J1*

Mon but est d'exposer ici aux incessants utilisateurs de toponymie que sont les géographes comment la géographie a besoin de la toponymie, mais aussi et surtout comment la toponymie a besoin du géographe, tout particulièrement du professeur de géographie¹.

Les noms de lieux constituaient naguère un bien de consommation — et de mémorisation — courant en géographie. C'était le temps de la géographie de nomenclature, alors que les manuels de géographie étaient des litanies de noms de villes, de régions, de fleuves, accompagnées de quelques chiffres dont la mémorisation constituait l'objectif majeur de l'enseignement. Depuis un tiers de siècle, une réaction s'est amorcée, s'appuyant sur le constat, peut-être un peu trop absolu, que la mémoire évacuait le jugement.

S'est alors développée une géographie plus relationnelle, plus conceptuelle, mieux armée de méthodes corrélatives, quantitatives et informatiques, plus orientées vers l'intervention. Fort heureusement, cette orientation nouvelle s'est répercutée sur tous les niveaux d'enseignement et les outils pédagogiques ont vu leur contenu géographique s'élargir, se diversifier, se structurer de façon presque révolutionnaire. Aucune révolution, si justifiée soit-elle, n'est cependant exempte d'incidents de parcours. La révolution géographique, elle, a eu, pour ainsi dire, son otage: la toponymie.

Sans cependant exagérer les choses, il est incontestable que les préoccupations nouvelles de la géographie, au niveau de la recherche comme à celui de l'enseignement, ont relégué, pour un temps du moins, dans une zone d'intérêt seconde sinon lointaine, la connaissance du territoire, des régions ou des lieux par le médium des noms géographiques. Des tests échelonnés sur 15 ans ont démontré que la connaissance de la carte du monde, du Canada, du Québec, chez les étudiants du secondaire, du collégial et de l'université a progressivement diminué durant les années soixante et une partie des années soixante-dix. Pire, cette diminution a été plus rapide, plus grave au niveau des études supérieures qu'aux niveaux antécédants. C'est un fait de petite histoire mais significatif qu'il ait fallu de longues discussions pour réussir à introduire, il y a un peu plus de 15 ans, un cours d'« Introduction à la carte du monde », au niveau universitaire, cours qui visait à donner aux étudiants, par le médium de la toponymie, une connaissance élémentaire de la carte des espaces

qu'ils allaient étudier dans les 2 ou 3 années d'études qu'ils entreprenaient. Les opposants invoquaient le caractère pré-universitaire et presque «trivial» de cette familiarisation avec la nomenclature géographique locative, avec la toponymie, qu'ils estimaient pourtant indispensable. Et accuser les lacunes, à cet égard, des niveaux secondaire et collégial entretenait sans doute la bonne conscience de la mission et du niveau universitaire, mais ne réglait pas le problème. Une fois ces résistances vaincues, le cours d'*Introduction à la carte du monde* fut finalement introduit à l'Université Laval où plus de 2000 étudiants l'ont jusqu'ici suivi. Parmi ceux-ci, quelques-uns introduisirent un cours analogue au niveau de quelques CÉGEPs qui l'ont par la suite maintenu à leur programme. La même évolution s'est produite aux États-Unis où de nombreux collèges ont maintenant à leur programme un cours intitulé «Place name geography».

Cette reprise d'intérêt, au niveau de l'enseignement, pour la toponymie par le biais de la connaissance de la carte du monde s'est doublée d'un mouvement d'identification régionale qui a engendré un intérêt considérable pour une meilleure connaissance du territoire, de son histoire et de son patrimoine dont un des aspects les plus révélateurs est précisément son «trésor toponymique». Les Sociétés d'histoire ne sont pas étrangères à ce mouvement.

Les évolutions parallèles témoignent des deux aspects différents et complémentaires de la toponymie qui correspondent à ses deux fonctions fondamentales: la *localisation* et la *communication*.

La *fonction locative* de la toponymie n'a pas besoin d'une longue démonstration. Quelle valeur pédagogique aurait un cours d'histoire politique, d'économie ou de géographie, alimenté, comme il se doit, d'exemples que l'étudiant serait incapable spontanément de localiser? Ceci n'est pas une hypothèse: au hasard des quelques 2 à 3000 tests administrés à l'intérieur ou en marge du cours d'*Introduction à la carte du monde*, il s'est avéré que des étudiants de deuxième année de science politique ignoraient dans quel sens placer une carte muette de l'Europe, des étudiants de géographie confondaient le Labrador et l'Alaska, faisaient de l'Allemagne un voisin immédiat de la Russie et, bien sûr, des centaines d'autres confondaient Russie et URSS ou plaçaient Berlin à cheval sur la frontière entre les deux Allemagnes. Quelle vision avaient ces étudiants des problèmes géopolitiques que leurs professeurs analysaient?

La *fonction locative* de la toponymie est aussi évidente que fondamentale. Les outils pour en garantir l'exactitude sont bien connus: les Atlas pour la localisation à petite échelle, les Répertoires pour la localisation à grande échelle. Quant à ceux-ci, tous les États organisés en possèdent; au Québec, la Commission de toponymie a publié en 1969 un *Répertoire* contenant les 45 000 noms géographiques alors officiels au Québec et, en 1978, un nouveau *Répertoire toponymique* de 75 000 noms. La Commission de toponymie vient d'entreprendre une nouvelle édition qui en contiendra environ 115 000; elle sera disponible au printemps de 1987.

La *communication* constitue une deuxième fonction fondamentale de la toponymie en ce sens que chaque nom de lieu est porteur d'un message qui témoigne de la relation homme-espace qui s'est établie, au moment où le nom a été attribué à un lieu. Ce message est révélateur de faits historiques, sociaux, géographiques dont les noms de lieux sont quelquefois les seuls témoins. De cette manière, ils constituent, au-delà de leur fonction locative, pour ainsi dire une porte d'entrée, une voie d'accès au contexte géo-socio-historique qui caractérise un lieu, une région, dans sa dimension spatio-temporelle.

La toponymie constitue donc, à cet égard, un outil pédagogique non négligeable qu'il serait, selon nous, important de valoriser. Il existe des sources de plus en plus nombreuses, valables et facilement utilisables pour orienter professeurs et étudiants vers le message toponymique.

Ainsi la Commission de toponymie du Québec a publié plusieurs *Itinéraires toponymiques* qui, en donnant le sens et l'origine des noms de lieux de diverses régions du Québec, rappelaient, ce faisant, les éléments géographiques, les événements historiques, les caractéristiques sociales qui ont façonné la personnalité de chacune de ces régions. N'y a-t-il pas là une très riche réserve d'informations de tous ordres qui a, au surplus, l'intérêt de s'articuler avec la fonction locative de la toponymie, de sorte que les noms de lieux deviennent pour les utilisateurs, dans le cadre de l'enseignement comme au niveau de l'usage courant, non seulement des points de repère spatiaux mais aussi des signes porteurs d'un message géo-socio-historique précieux, bref un mode d'accès à la connaissance régionale ?

Or ces outils, pour nombreux et utiles qu'ils soient, n'ont révélé jusqu'à maintenant qu'une partie seulement du trésor toponymique du Québec. D'abord, le Québec n'a pas encore le *Dictionnaire toponymique*, donnant l'origine et le sens d'un ensemble consistant de noms de lieux à l'échelle du Québec. Sept provinces canadiennes en ont déjà. La Commission de toponymie envisage de corriger cette lacune dans un avenir rapproché.

Et si cela se réalise, ce ne sera qu'une étape, car, en réalité, l'inventaire toponymique de base du Québec est loin d'être terminé. Sur les quelques 500 000 lacs que compte le Québec, 48 000 seulement sont nommés. Les enquêtes toponymiques régionales « découvrent » souvent deux ou trois fois plus de noms que ceux qui sont déjà connus ; cette proportion est plus grande en milieu nordique ou amérindien et, bien sûr, plus importante encore lorsqu'on arrive au niveau microtoponymique. À titre d'exemple, un inventaire effectué sur l'île de Grâce a relevé non moins de 106 noms, dont seulement 10 avaient déjà été consignés. Le travail qui reste à faire est énorme. Le chiffre d'un quart de millions de noms en usage à diverses échelles au Québec n'est pas irréaliste.

C'est ici qu'intervient la constatation faite au début de cet article, que la toponymie a besoin du monde de l'enseignement de la géographie. Nous inspirant d'expériences réussies à l'étranger, par exemple celle du Land Use Survey réalisée en Grande-Bretagne au lendemain de la guerre et qui comportait un important volet toponymique, nous lançons l'idée d'un Inventaire national couvrant l'ensemble du Québec et qui mobiliserait des équipes d'étudiants de géographie de divers niveaux (secondaire et CÉGEP), adéquatement encadrés sur les plans pédagogique, méthodologique et technique. Différents cours de géographie se prêteraient à cet exercice qui offre des avantages variés : expérimentation des méthodes d'enquête, familiarisation avec le terrain de même qu'avec des sources cartographiques et historiques, découverte de l'histoire régionale, meilleure connaissance du milieu. Pensons à des cours de géographie régionale, de géographie historique, de cartographie, de géographie humaine générale, de géographie urbaine, qui accueilleraient avec avantage des enquêtes toponymiques de garabit modeste.

Certaines expériences isolées ont été faites et ont produit des résultats jugés fort intéressants. Avec une préparation accrue et un bon encadrement pédagogique, un programme systématique d'enquêtes locales ou régionales, mobilisant des équipes d'étudiants qui chacune y consacrerait quelques dizaines d'heures à peine, pourrait

permettre de réaliser, dans un laps de temps immensément plus court que ne pourrait le faire quelque organisme gouvernemental, ce que l'on pourrait alors appeler sans exagération un « Inventaire national ».

Cette contribution du monde de l'enseignement à la valorisation de notre patrimoine toponymique serait extrêmement précieuse pour les instances toponymiques gouvernementales qui, malgré la relative générosité des ressources dont elle a bénéficié jusqu'à maintenant, n'ont pu réaliser qu'une partie seulement de cet *Inventaire toponymique* que les Conférences des Nations-Unies sur la normalisation des noms géographiques ont demandé à chaque autorité gouvernementale de réaliser dans les plus brefs délais. Celles-ci ont par ailleurs la responsabilité de produire les documents, les outils et l'appui techniques nécessaires pour aider les intervenants régionaux et locaux, qui sont les mieux placés finalement pour valoriser leur propre patrimoine culturel et toponymique.

C'est dans ce but que la Commission de toponymie vient de publier une *Méthodologie des inventaires toponymiques*. Cet outil sera de première importance pour orienter les apprentis-enquêteurs qui partiront à la découverte de leur géo-histoire régionale, sur une route balisée des toponymes qui en sont les témoins éloquents.

Souhaitons en terminant que se réalisent deux projets qui, avec la volonté et la concertation voulues, pourraient rapidement passer du rêve à la réalité : celui d'un *Dictionnaire des noms de lieux du Québec* et celui de l'*Inventaire toponymique national*, appuyé sur le monde scolaire. Cet inventaire devrait d'abord se faire sur une base expérimentale et sur une échelle réduite. Nous lançons donc un appel aux professeurs de géographie des différentes régions du Québec, intéressés à tenter l'expérience pédagogique évoquée ici, de communiquer avec la Commission de toponymie qui apportera son appui et son concours, entre autres en mettant à la disposition des équipes éventuelles, la documentation et l'information appropriées.

NOTE

¹ L'auteur est Président de la Commission de toponymie. Cet article a fait l'objet d'une communication lors du congrès de la Société des professeurs de géographie du Québec, tenu à Sept-Îles le 14 juin 1986.